

---

# PLAN DE MISE EN ŒUVRE

## PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION EN CAS DE PANDÉMIE D'INFLUENZA

(Version simplifiée)

## **1. ESTIMATION DE L'IMPACT D'UNE PREMIÈRE VAGUE DE PANDÉMIE D'INFLUENZA :**

### **1.1 Au Québec**

Au Québec, pour des fins de planification, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a émis l'hypothèse que 35 % de la population serait atteinte par l'influenza.

### **1.2 Au Cégep de Drummondville**

En considérant la méthode d'analyse utilisée par la Direction nationale de santé publique, nous pouvons estimer que, parmi les 3 650 individus gravitant au Cégep de Drummondville, 1 277 personnes pourraient contracter la maladie.

## **2. DÉFIS**

La préparation d'un plan d'intervention sur la pandémie d'influenza comporte de nombreux défis. Parmi eux, notons :

- Imprévisibilité et inconnu;
- Compréhension et communication du phénomène;
- Capacité et rapidité d'intervention;
- Sensibilisation, préparation du personnel, des étudiants et des clientèles desservies;

## **3. PROGRAMME DE LUTTE À LA PANDÉMIE**

Le MELS a comme objectifs principaux de :

- Maintenir les opérations scolaires;
- Assurer la qualité des services éducatifs et le bien-être des étudiants et du personnel;

Pour le Cégep de Drummondville, une structure a été déterminée.

Sous la responsabilité du directeur général, un comité sur le plan d'intervention en cas de pandémie, dont la coordination est assurée par le directeur des ressources humaines, a été formé.

Ce comité est composé d'une équipe multidisciplinaire de 12 personnes.

#### **4. PLAN D'ACTION**

Ce plan de mise en œuvre a débuté en août 2009 et se poursuivra tout au long de l'automne et en début d'année 2010. Il comporte six volets principaux :

##### **4.1 VOLET SANTÉ/SÉCURITÉ :**

Ce volet comporte différentes mesures.

##### **4.1.1 Mesures préventives et d'hygiène :**

- Vaccination

La vaccination demeure le meilleur moyen de prévenir et de se protéger de l'influenza et d'éviter ses complications. Elle sera un moyen privilégié pour combattre une pandémie d'influenza.

Le Cégep de Drummondville vous encourage à vous faire vacciner dès la réception du vaccin contre l'influenza de type A H1N1 (**mi-novembre ou décembre 2009**). Cette vaccination sera effectuée par le CSSS.

- Mesures individuelles d'hygiène de base

La promotion des mesures individuelles d'hygiène de base suivantes auprès des employés et de l'effectif étudiant vise à :

- Favoriser l'hygiène des mains;
- Favoriser l'hygiène respiratoire.

Le cégep s'est doté d'équipements de protection individuelle pour l'influenza tels des masques anti-projections, savons liquides, papiers, papiers-mouchoirs, lingettes et produits nettoyants.

Les masques anti-projections sont disponibles en tout temps au Carrefour Éduc-Santé, poste 273. Pour les besoins relatifs aux produits d'hygiène, veuillez contacter le Service des ressources matérielles au poste 380.

- Mesures concernant l'hygiène sanitaire dans les lieux de travail

Les lieux de travail seront adéquatement nettoyés, comme par le passé, mais avec une attention particulière à :

**PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU  
PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION EN CAS DE PANDÉMIE D'INFLUENZA**

---

- Toutes les aires communes;
- Toutes les installations sanitaires;
- Tous les postes de travail individuels tels les surfaces de travail, les claviers d'ordinateur;
- Deux ressources équivalentes temps complet (ETC) ont été ajoutées de jour au budget pour assurer une hygiène sanitaire relevée. L'équipe de nettoyage en sous-traitance du cégep a également été rencontrée afin d'assurer une gestion serrée du nettoyage des lieux.

Afin de signaler toute anomalie, veuillez contacter le Service des ressources matérielles au poste 380.

- Mesures préventives vis-à-vis les groupes à risque

Il existe des mesures particulières pour les travailleuses enceintes. Pour toute information, veuillez contacter le Service des ressources humaines, poste 213.

- Mesures de soutien à la famille

Un document indiquant les différentes mesures d'hygiène de base sera remis à l'ensemble du personnel et aux étudiants pour leur famille dès le mois d'**octobre 2009**.

## 4.2 **VOLET PÉDAGOGIQUE :**

### 4.2.1 **Mesures pédagogiques (Direction des études et Formation continue) :**

L'équipe de la direction des études a planifié une liste de mesures visant à réagir rapidement et correctement face à une situation de pandémie.

#### 4.2.1.1 Principes

Voici les principes de base sous-jacents aux mesures pédagogiques prévues :

- Assurer la continuité de l'offre de services;
- Assurer la qualité de la formation;
- Assurer la fluidité et l'efficacité des communications;
- Maintenir un climat de travail sain et sécurisant;
- Mettre en place les mesures alternatives pour compenser les absences d'enseignants et d'étudiants.

4.2.1.2 Problématiques à considérer

- Absence des étudiants, des enseignants et du personnel de la direction des études

**Étudiants :**

- Portail mis à jour en continu;
- Suivi des absences en classe par les enseignants et suivi avec l'organisation scolaire;
- Soutien à l'aide à la réussite.

**Enseignants :**

- Portail mis à jour en continu;
- Plan d'action des départements en prévision du remplacement des enseignants absents;
- Gestion des remplacements;
- Support pédagogique (2 CP).

- Pannes informatiques

- Maintien de communications étroites avec la SRIC.
- Identification et développement d'outils alternatifs.

4.3 **VOLET FORMATION :**

- Présentations aux étudiants et au personnel sur la pandémie et ses impacts (**personnel : 17 août, étudiants : rentrée scolaire**);
- Présentation du plan de mise en œuvre du plan particulier d'intervention en cas de pandémie d'influenza et du rôle de chacun en cas de pandémie (**octobre 2009**);
- Présentation des mesures préventives à appliquer, telles que la vaccination, les mesures individuelles d'hygiène de base et les mesures concernant l'hygiène sanitaire dans les lieux de travail, notamment : le lavage des mains, l'hygiène respiratoire, le nettoyage des outils et des lieux de travail et enfin, l'utilisation d'équipements de protection individuels, de produits nettoyants, etc. (**21 octobre 2009**);
- Formation sur le dépistage des personnes à risque (stress, émotions, etc.) (**octobre 2009**);
- Formation du personnel sur certaines tâches critiques et essentielles au maintien des opérations du collège (**automne 2009**);

**PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU  
PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION EN CAS DE PANDÉMIE D'INFLUENZA**

---

- De façon régulière et collective, de la formation en fonction des besoins identifiés par les intervenants tels que l'ASSS Mauricie et Centre-du-Québec, le MELS, le CSSS Drummond, etc.

4.3.1 **Simulations** :

4.4 **VOLET COMMUNICATION** :

La communication est un élément clé du plan particulier d'intervention.

La stratégie de communication s'articule autour de trois phases de l'événement, à savoir la phase prépandémique, pandémique et postpandémique.

Il importe qu'un contrôle serré des messages soit effectué afin de limiter la désinformation, la circulation de rumeurs et autres informations non validées ou inappropriées.

Un porte-parole unique, nommément le directeur général, ou son représentant, le directeur des ressources humaines, communiquera la position officielle du collège.

4.4.1 **Plan d'action** :

- Présentations au personnel, aux parents, aux étudiants, aux officiers syndicaux et aux partenaires du collège (**août 2009**);
- L'émission de communiqués, affichage dans les postes de travail et distribution aux clientèles visées selon la teneur du message (**août/septembre 2009**);
- La diffusion de dépliants d'information spécifiques (ex. lavage des mains auprès des employés et des étudiants) (**août 2009**);
- L'installation d'affiches aux endroits identifiés (lavage des mains, étiquette et hygiène respiratoires, etc.) (**2008**);
- Émission de communiqués de presse auprès des médias locaux (**en continu**);
- Mise en service d'une adresse courriel pour questions, commentaires ou suggestions ([influenza@cdrummond.qc.ca](mailto:influenza@cdrummond.qc.ca)) (**août 2009**);
- Ligne d'informations pour la communauté collégiale;
- La transmission de messages par l'entremise de courriels, kiosques d'information (**en continu**).

4.5 **VOLET RESSOURCES HUMAINES :**

4.5.1 **Analyse d'impact d'une pandémie sur l'organisation du travail :**

Ce volet vise à déterminer l'impact potentiel d'une pandémie d'influenza sur l'organisation du travail au Cégep de Drummondville, notamment sur les activités d'enseignement.

Afin d'assurer le maintien des opérations, il s'avère essentiel d'identifier les éléments suivants :

- Les compétences requises et nécessaires au bon fonctionnement du collège;
- Les fonctions et ressources humaines clés.

Lors de l'exercice préparatoire d'identification du niveau d'importance des fonctions par directions et services, ce dernier a fait ressortir que certains secteurs d'activités démontrent un niveau de fonctions critiques plus élevé que d'autres.

Aussi, afin de répondre au volet Organisation du travail, un tableau des impacts et mesures de maintien des activités en cas de pandémie d'influenza a été préparé par toutes les directions du collège.

4.5.2 **Gestion de l'absentéisme :**

En période pandémique, les règles de gestion administrative entourant les ressources humaines continuent de s'appliquer, notamment celles déterminées dans les conventions collectives.

À titre de rappel, pour toutes les catégories de personnel, un billet médical est requis à partir de la **4<sup>e</sup> journée d'absence**. Dans le cas du personnel syndiqué, les cinq (5) premiers jours d'absence sont pris dans une banque, tel que stipulé dans les conventions collectives.

4.5.3 **Procédures à suivre :**

En cas d'absence relative à la pandémie H1N1, voici la procédure à suivre pour toutes les catégories de personnel :

**QUI APPELER?**

**Enseignants :**

Pour la déclaration d'une absence, veuillez contacter les Services du registrariat et de l'organisation scolaire au poste 248, la journée même de l'absence.

**Toutes les autres catégories de personnel :**

Pour la déclaration d'une absence, appeler le supérieur immédiat la journée même de l'absence.

**QUOI DIRE?**

- Le diagnostic possible de l'absence (symptômes d'allure grippale (SAG);
- La durée potentielle (si connue) ou la date prévue de retour.

4.6 **VOLET FINANCIER :**

Afin de répondre aux besoins associés au plan d'intervention en cas de pandémie d'influenza, des ressources financières et matérielles de l'ordre de 60 000 \$ ont été dégagées.